

Édito

Nous sommes aujourd'hui les témoins de grands bouleversements climatiques qui affectent particulièrement nos montagnes. Entre enjeux et opportunités, nous prenons conscience que les défis sont immenses. Cela fait des années que Montagnes Au Naturel s'engage pour un développement raisonné et respectueux de notre environnement et travaille à développer une activité « 4 saisons ».

Ainsi, face à un hiver 2022 trop peu enneigé, nos maisons se sont adaptées. Elles ont su proposer aux vacanciers de belles alternatives sportives, culturelles, ludiques,... dans une ambiance toujours conviviale, authentique et chaleureuse. C'est cela, l'esprit Montagnes Au Naturel: vivre la montagne toute l'année, avec ou sans « or blanc ». Quelle que soit la saison, nos séjours vous offrent la possibilité de (re)découvrir des activités nombreuses et variées, parfois originales, pour vous faire vivre des sensations extraordinaires.

Venez vous ressourcer au cœur des paysages somptueux de nos massifs de France, à l'écart de l'agitation des grandes stations de ski. Profitez d'une large gamme de séjours sportifs, en formule tout compris pour voyager en toute tranquillité, ou en formule à la carte pour plus de liberté.

Vivez l'expérience unique d'un séjour Montagnes Au Naturel !

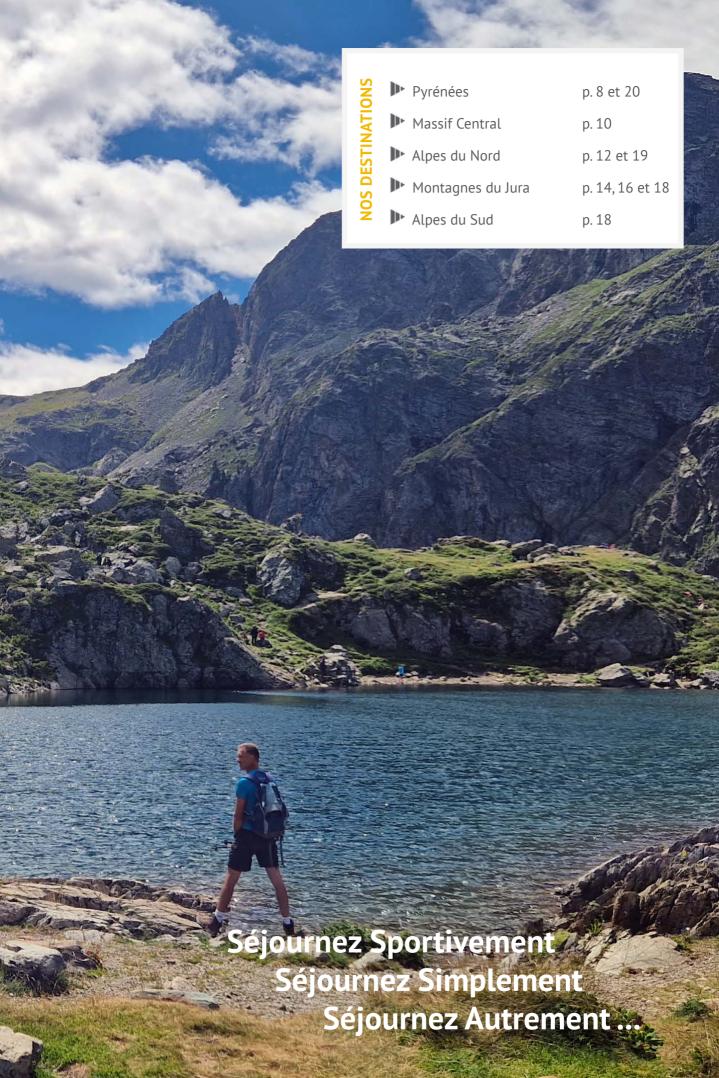
L'équipe ANCEF

10 avenue Général Champon 38000 GRENOBLE reservations@ancef.com 04 76 46 60 46

www.montagnesaunaturel.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h





Séjournez Sportivement

Notre cœur de métier c'est le sport ! Nos séjours actifs en pleine nature, vous donnent la possibilité de vous initier ou de vous perfectionner à une multitude d'activités sportives ou de loisirs. Nos moniteurs diplômés d'État vous encadreront en s'adaptant à votre niveau de pratique et vous feront découvrir avec passion leur paysage et leur terroir.

S FORMULES

À chacun ses envies :

- Initiation ou perfectionnement
- Séjours à thèmes

Multi - activités

- ▶ Séjours liberté
- ▶ Pension complète / demi-pension / location

OS ACTIVITES

▶ De la glisse

Ski de fond Ski de randonnée Biathlon Ski alpin

→De la grimpe <mark>←</mark>

Parcours aventure Escalade Via ferrata Alpinisme

→ Du fun ←

Tir à l'arc Course d'orientation Construction d'igloo Trail VTT / VTC / VAE

► En marche ←

Randonnée raquettes Randonnée pédestre Marche nordique Trekking

Au frais

Canyoning Spéléologie Canoë-kayak Voile Baignade

En bonne compagnie

Chiens de traîneaux Ski joering Rando ânes Cani-rando Équitation



Séjournez Simplement

Afin de faciliter vos démarches, nous vous assurons des **séjours clés en main**. Un **interlocuteur unique** saura orienter votre choix de destination et personnaliser le programme de votre séjour selon vos attentes.

Faites-nous part de vos envies, on s'occupe du reste!

HÉBERGEMENT + PENSION COMPLÈTE + ACTIVITÉS + ENCADREMENT + MATÉRIEL



Séjournez Autrement

Soucieux du respect de l'environnement et de la vie des territoires, nous avons sélectionné nos destinations dans des villages à dimension humaine, où la nature est préservée et où règnent convivialité et calme. Nos équipes, amoureuses de leur territoire, vous feront découvrir leur région de manière sincère et passionnée.

Nous vous proposons des séjours dans un cadre authentique, loin de l'agitation des grandes stations de montagne.

Que vous soyez seuls, en famille ou entre amis, vous trouverez le séjour adapté à vos envies, où chacun pourra vivre ses vacances à son rythme tout en profitant d'un large choix d'activités.

«Montagnes au Naturel», une marque au service du Slow Tourisme depuis plus de 17 ans.

Le **slow tourisme**, c'est l'art de voyager tout en prenant son temps, de s'imprégner pleinement de la nature qui nous entoure et de la richesse du patrimoine. C'est privilégier les rencontres, savourer les plaisirs de la table, avec le souci du respect de l'environnement, du territoire et de ses habitants.



C'est un état d'esprit qui repose sur quatre piliers :



Expérimenter un tourisme plus riche et authentique : participation active du visiteur, découverte par les sens des patrimoines naturels et culturels, rencontres et partages, activités uniques.



Prendre le temps de découvrir une destination : avec des temps choisis, personnels, favoriser les rythmes lents, les temps de bien-être, de détente, de ressourcement, de méditation ou encore de respiration.



Favoriser les mobilités douces : pour les transports en transit et sur place : transports collectifs, co-voiturage, vélo ou marche.



Pratiquer une forme de tourisme durable : protection et valorisation raisonnée des patrimoines par la sensibilisation à la biodiversité, aux ressources disponibles, valorisation des produits locaux et usage de produits respectueux de l'environnement.



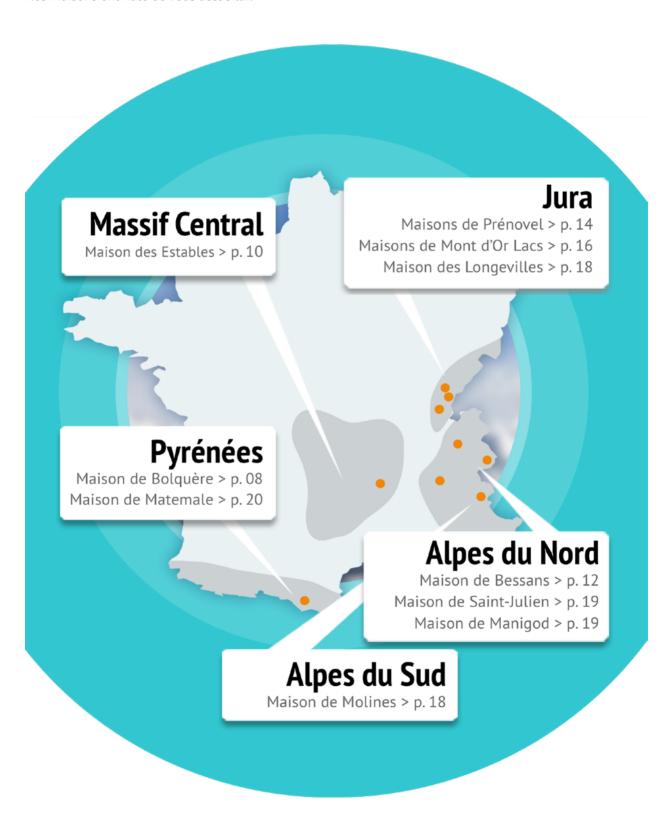


Nos maisons



Voici l'ensemble de nos destinations, au coeur des grands massifs de montagne de France : Jura, Alpes, Pyrénées, ou Massif Central. Vous trouverez forcément la destination que vous cherchez!

Nos maisons ont hâte de vous accueillir.



Maison de Bolquère



À 5 minutes de Font-Romeu, la Maison de Bolquère, insérée dans un écrin de verdure, vous accueille toute l'année en demi-pension ou en pension complète. Vous apprécierez les spécialités catalanes, les soirées conviviales, le bar avec cheminée et la terrasse solarium avec vue imprenable, du Pic du Canigou au pic du Cambre d'Aze. Sur place, un professionnel de la montagne vous conseillera été comme hiver dans le choix de vos randonnées.







HÉBERGEMENT

- Village vacances 2*: 36 chambres.
- Gîtes de groupe (30 places).
- Gîte d'étape.



RESTAURATION

Cuisine traditionnelle et locale.



ACCESSIBILITÉ

 2 chambres accessibles aux personnes à mobilité réduite.



INFOS PRATIQUES

 Navette municipale gratuite pour la station de ski alpin.



VISITES LOCALES

- Font-Romeu.
- Sources chaudes de Llo, Dorres et Saint-Thomas.
- Train jaune.
- Site classé des Bouillouses.
- Réserve Naturelle d'Eyne.



DOMAINES SKIABLES

- Domaine nordique et alpin de Font Romeu - Pyrénées 2000.
- Espace Cambre d'Aze.
- Les Angles.
- La Llose.
- Altitude: 1650 m 2210 m.



ACCES

• Train : gare de Latour de Carol, gare de Bolquère.



LES PLUS

- Grandes terrasses panoramiques.
- Bibliothèque ludothèque.
- Salon avec cheminée et bar.
- Salle d'activités.
- Volley, pétanque.
- Barbecue.
- Balade avec des ânes.
- Espace bien-être : salle de stretching, salle de massage.

→ ACTIVITÉS SPORTIVES HIVER

Ski de fond / Raquettes / Ski alpin / Biathlon



IDÉE SÉJOUR 3 jours - 2 nuits

Week-ends et courts séjours en famille

118 €

660 €

3 formules selon vos envies : Jour de l'an, Week-end Ski hors vacances scolaires et Week-end Février. Activités et sports d'hiver en supplément : ski de fond, raquettes, ski alpin...



IDÉE SÉJOUR 5 jours - 4 nuits

Trappeur des neiges

Nous jouons aux trappeurs de cœur à la découverte des hautes terres de Pyrène, sur les traces de l'isard, du renard ou du grand tétras ; au travers d'activités nature : rando en raquette, baptême en chiens de traîneaux, construction d'igloos... Enfants dès 6 ans.





ACTIVITÉS SPORTIVES ÉTÉ



Randonnée pédestre / Marche nordique / VTT / Trail / Canyoning



A partir de 1 nuit IDÉE SÉJOUR

Séjour Randonnée à composer!

Formule nuit + petit-déjeuner ou demi-pension. Départ randonnée selon programme avec supplément. Conseils sur place. Ambiance conviviale et familiale.



390€

4 jours - 3 nuits IDÉE SÉJOUR

Randonnée et Yoga

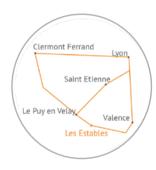
Malik, professeur de yoga et accompagnateur en montagne saura vous faire découvrir les petits chemins secrets de notre région en y amenant, au travers de la pratique du yoga et de la méditation, une certaine dimension spirituelle.

Maison des Estables



Au cœur du Parc Naturel Régional des Monts de l'Ardèche, La Maison des Estables vous attend avec un panorama incroyable. Un accueil chaleureux et une ambiance conviviale au sein d'une maison tout confort qui propose la découverte des grands espaces.







HÉBERGEMENT

- Chalet principal au pied des pistes de ski alpin (110 lits).
- «Le P'tit Chalet», dans le village (30 lits).
- Chambres de 3 à 4 personnes avec sanitaires privatifs.



RESTAURATION

 Cuisine du terroir préparée sur place et servie à table, avec spécialités régionales.



ACCESSIBILITÉ

- Label Tourisme et Handicap.
- 6 chambres accessibles aux personnes à mobilité réduite.



VISITES LOCALES

- Mont Gerbier de Jonc.
- Lac d'Issarlès.
- École du Vent.
- Cascade du Ray Pic.



DOMAINE SKIABLE

- Domaine nordique du Mézenc.
- Domaine alpin des Estables.
- Luge 4 saisons.
- Altitude: 1350 m 1690 m.



INFOS PRATIQUES

- Garderie au village.
- Espace WIFI gratuit.
- Commerces au village.



ACCÈS

• Train : gare du Puy en Velay (Le Puy en Velay-Les Estables 30 km).



LES PLUS

- Salles de réunion avec vidéo-projecteur et sono.
- Bibliothèque, ping-pong, baby- foot.
- Salle multi-activités avec mur d'escalade et tapis de judo.
- Espace plein air, boulodrome.
- Salon avec cheminée.
- Local et matériel de ski.
- Animations de soirée.

▶ ACTIVITÉS SPORTIVES HIVER



Ski de fond / Biathlon / Raquettes / Ski alpin / Snow-kite Chiens de traîneaux / Construction d'igloo



IDÉE SÉJOUR 5 jours - 4 nuits

Séjour en liberté

204€

Profitez des paysages sauvages et préservés des Monts de l'Ardèche en toute autonomie ou pratiquez des activités clé en main en supplément (min 8 participants).

Séjour en pension complète ou demi-pension.



IDÉE SÉJOUR 5 jours - 4 nuits

Randonnée en raquettes

276 €

Explorez le Mont Mézenc et ses alentours en raquettes à neige! 4 demi-journées encadrées par un accompagnateur en montagne pour un véritable séjour de découverte pédestre. Durant vos temps libres visitez la région aux multiples curiosités (min 8 participants).



ACTIVITÉS SPORTIVES ÉTÉ



Randonnée pédestre / Rando-âne / Escalade / Course d'orientation / Parcours aventure en forêt / Tir laser/ VTT électrique



61.40 €

2 jours - 1 nuit IDÉE SÉJOUR

Week-end spécial VTT

Le Massif Central regorge de cols et de vallées aux dénivelés variés pour le plaisir des vététistes. De nombreux itinéraires vous seront proposés au départ du centre, réalisables avec votre propre matériel (location de VTT possible en supplément) (min 3 participants).



193€

3 jours - 2 nuits IDÉE SÉJOUR

Week-end Multi-activités

Vivez des expériences insolites en pleine nature avec 3 demi-journées d'activités encadrées : cani-rando, tir laser et accrobranche. Une façon originale et ludique de découvrir une région au cadre naturel unique (min 8 participants).

D'autres séjours disponibles sur www.montagnesaunaturel.com



La Maison de Bessans est idéalement située entre les parcs nationaux de la Vanoise et du Grand Paradis.

Plus de 50 ans d'expérience pour vous faire découvir l'environnement naturel d'exception de cette haute vallée préservée.







HÉBERGEMENT

- Chambres single, doubles ou familiales en formules Confort et Grand Confort avec sanitaires privatifs.
- Chambres de 3 à partager avec mezzanine et sanitaires communs.



RESTAURATION

 Cuisine copieuse, variée et de qualité, vin compris.



BIEN-ÊTRE

- Espace balnéo : sauna, jacuzzi, hammam, douches massantes.
- Équipements fitness.



VISITES LOCALES

- Hameau de Bessans (Le Villaron, La Goulaz...).
- Habitat traditionnel L'Erablo.
- Chapelle Saint-Antoine.
- Diable de Bessans.



ACCESSIBILITÉ

 5 chambres accessibles aux personnes à mobilité réduite.



DOMAINE SKIABLE

- Domaine de ski nordique de Bessans. Départ au pied du centre.
- Domaine de ski alpin de Val Cenis à 10 mn.
- Domaine de ski alpin de Bonneval- sur-Arc à 5 mn.
- Altitude: 1750 m 2000 m.



ACCÈS

 Train: gare internationale de Modane (Paris-Modane en 4h) puis navettes Altibus (04 79 68 32 96).



LES PLUS

- Mini-club et club jeunes pendant les vacances.
- Salles multi-activités.
- Bar, salons et salle TV.
- Ping-pong, baby-foot, bibliothèque.
- Local et matériel de ski.
- Fléchette et pétanque intérieure.
- Animations.



INFOS PRATIQUES

- Commerces au village à 1 km.
- Animaux non admis.
- Espaces matériel et fartage.

→ ACTIVITÉS SPORTIVES HIVER



Ski de fond / Raquettes / Randonnée nordique / Alpinisme **Biathlon**



IDÉE SÉJOUR 7 jours - 6 nuits

Je me balade: Raquettes Nature

780€

880€

Ce stage s'adresse aux débutants et aux personnes qui préfèrent connaître la montagne autrement qu'en glissant. Au cœur de la nature, sortez tous les jours en raquettes avec un accompagnateur en montagne, pour progresser sur les différents terrains enneigés, et apprécier la raquette comme un moyen privilégié de découverte.



IDÉE SÉJOUR 7 jours - 6 nuits

Biathlon - Skating Sensation

Vous avez déjà pratiqué et connaissez les bases du skating, et vous souhaitez vivre une expérience unique avec les Experts de La Bessannaise? Nous vous proposons une progression innovante dans un site exceptionnel qui vous permettra de découvrir le biathlon à travers un apprentissage ludique.



ACTIVITÉS SPORTIVES ÉTÉ



Randonnée pédestre / Trekking / Marche nordique / Gravel Randonnée et ascencion glaciaire / Multi-activités



745€

7 jours - 6 nuits IDÉE SÉJOUR

Randonnées & Espaces

L'originalité de ce concept réside dans la recherche de parcours souvent inédits dans cette partie de la Vanoise et offrant une incomparable diversité. Parcourez des kilomètres, parfois hors des « sentiers battus », et des dénivelés élevés au fil des jours pour découvrir l'environnement montagnard et la beauté de la faune et flore locale.



686€

7 jours - 6 nuits IDÉE SÉJOUR

Séjours à Thèmes

Profitez du calme et de la sérénité de la montagne pour pratiquer à mi-temps activités bien-être (yoga, marche nordique...), artistiques (danses, poterie, aquarelle...), scientifiques (astronomie...). Pratiquez des randonnées douces l'autre mi-temps ou temps libre pour profiter de nos espaces.



En plein cœur du Parc Naturel du Haut-Jura, le village de Prénovel vous offre de grands espaces purs entre cascades, lacs, combes et forêts. Une grande diversité d'activités sportives et de pleine nature est proposée en été comme en hiver avec un encadrement par des moniteurs diplômés et passionnés.





HÉBERGEMENT

Maison de Prénovel :

Établissement rénové en 2022. 53 chambres (individuelles, twin, doubles et communicantes).

Maison de Trémontagne :

28 chambres de 2 à 5 lits avec salle de bain privative.

Location:

- Loges du Jura 4*.
- Chalets de Trémontagne 3*.
- Gîte de groupe Les Rochats : 29 lits.



RESTAURATION

 Cuisine traditionnelle, spécialités jurassiennes, produits bio et locaux.



ACCESSIBILITÉ

 5 chambres et 2 chalets accessibles aux personnes à mobilité réduite.



BIEN-ÊTRE

- Piscine naturelle intérieure.
- Salle de fitness.
- Yoga, sophrologie, aquagym.
- Massage.



VISITES LOCALES

- Cascades du Hérisson.
- Fruitière à Comté.
- Atelier des Savoir-Faire.
- Fort des Rousses.
- Espace des Mondes Polaires.
- Baume-les-Messieurs.
- Musée du Jouet.
- Musée de la Lunette.



DOMAINE SKIABLE

- Domaine nordique de Prénovel-Nanchez (PNR du Haut-Jura).
- Altitude : 900 m 1050 m.





ACCÈS

 Train: gare de Saint-Laurenten-Grandvaux, puis transfert vers Prénovel en navette.



LES PLUS

- Piscine de plein air chauffée.
- Bébé club, club enfants et animations (en période de vacances scolaires).
- Bar, Terrasse.
- Salles de réunion.
- Local ski/vélo.



INFOS PRATIQUES

- Village de 300 habitants.
- Transfert en taxi à la gare.
- · Accès Wifi gratuit.

▶ ACTIVITÉS SPORTIVES HIVER



Ski de fond / Raquettes / Biathlon / Luge Construction d'igloo / Balade en chien de traineau



IDÉE SÉJOUR 4 à 6 nuits

Fêtes de fin d'année

436 €

675€

Profitez d'un hébergement en chambre double avec salle de bain privative, ainsi que des animations et de toutes les festivités pour un réveillon 100% plaisir! Au programme : des excursions, un accès libre à l'espace bien-être et des activités de détente (yoga, sophrologie, balade nature et fabrication de savon bio 100% made in Jura!).



IDÉE SÉJOUR

8 jours - 7 nuits

Séjour Plaisir Nordic

Village de vacances idéalement situé au départ des pistes de ski de fond et sentiers de raquettes. Séjour en pension complète avec libre accès à l'espace bien-être (piscine naturelle intérieure, spa, sauna, salle de fitness). En option : forfaits activités (ski de fond, raquette, club enfant et bébé club).



ACTIVITÉS SPORTIVES ÉTÉ

Randonnée Pédestre / Grimpe d'arbres / Biathlon Vert Escalade / Marche Nordique / Course d'Orientation / Swin Golf Tir à l'arc / Balade thématique / Battle Archery / VTT AE VTT Yoga / Rando sportive / Balade gourmande



IDÉE SÉJOUR 8 iours - 7 nuits

Rando et bien-être

Au programme: 11 demi-journées d'activités au choix (randonnée, balade nature, yoga, sophrologie, visite...).

Profitez en toute quiétude de l'espace bien-être avec piscine, spa, sauna et massage, mais aussi 11 demi-journées d'accueil au club enfant et des animations de soirée. De quoi recharger les batteries!



714€

8 jours - 7 nuits IDÉE SÉJOUR

Séjour Aventure Nature

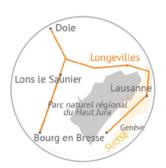
Choisissez votre programme d'activités pour profiter des paysages vallonnés du Jura: randonnée, escalade, VTT, VTT électrique, marche nordique, yoga, biathlon vert, grimpe d'arbres, challenge famille, visites culturelles. Profitez également de l'accès à l'espace bien-être et à tous nos équipements extérieurs.

Maisons de Mont d'Or-Lacs



Au sein du Parc National Régional du Haut-Jura, l'équipe dynamique et passionnée des Maisons de Mont d'Or-Lacs vous propose une multitude d'activités sportives et nature en toutes saisons.







HÉBERGEMENT

- Chambres doubles et familiales avec sanitaires privatifs
- Pour les groupes, chambres collectives avec sanitaires communs.
- 4 maisons :
- Maison des longevilles Mont d'Or.
- Maison de Jougne.
- Maison de Loutelet.
- Maison de Mouthe (piscine).



RESTAURATION

- Salle de restaurant panoramique
- Produits locaux et de saison cuisinés sur place.



VISITES LOCALES

- Fruitière à Comté.
- Écomusée.
- Lac de Saint-Point.
- Cave d'affinage.
- Maison de la Réserve.
- Château de Joux.



BASE DE LOISIRS

- Centre et ferme équestre.
- Parcours aventure.
- Base nautique.



DOMAINE SKIABLE

- Domaine nordique Montagnes du Jura.
- Domaine alpin Métabief.
- Domaine alpin de Mouthe.
- Altitude: 950 m 1460 m.



ACCÈS

• Train : gare de Frasne puis navette SNCF. Ligne TGV Paris-Lausanne (3h).



LES PLUS

- Salons et salle TV.
- Bibliothèque.
- Salles d'activités.
- Local et matériel de ski.



INFOS PRATIQUES

- Possibilité de garde d'enfants.
- Commerces à proximité.
- 10 autocars de tourisme.
- 17 minibus.

► ACTIVITÉS SPORTIVES HIVER

Ski de fond / Ski alpin / Raquettes / Randonnée nordique Balades équestres dans la neige / Ski joëring / Biathlon



IDÉE SÉJOUR 7 jours - 6 nuits

Séjour nordique

Ce séjour allie l'apprentissage des techniques du ski nordique et la

500 €

560 €



IDÉE SÉJOUR 7 jours - 6 nuits

Séjour Jurassien

Un jour du ski, un autre de la raquette. Une matinée de balade, une autre la visite d'une fromagerie. Un après-midi une randonnée au Mont d'Or. Un soir dégustation de produits régionaux, un autre dîner en ferme d'alpage... De vraies vacances jurassiennes!



ACTIVITÉS SPORTIVES ÉTÉ



Randonnées pédestre et équestre / VTT / Canoë-kayak Tir à l'arc / Parcours aventure / Escalade / Spéléologie Canyoning / Voile / Planche à voile



465 €

7 jours - 6 nuits IDÉE SÉJOUR

Séjour multi-activités oxygène

Plusieurs formules possibles : 5 ou 10 demi-journées d'activités, ou 5 demi-journées d'activités + 5 demi-journées de visites tout l'été. VTT, randonnée, tir à l'arc, parc aventure, escalade, balade à cheval... choisissez les activités sportives de plein air qui vous conviennent.



480€

BON PLAN LOCATION

EN TOUTE SAISON - Location de chalets

Passez une semaine confortablement installé dans nos grands chalets 4-6 personnes tout équipés.

Nos 10 chalets sont implantés au pied de la Source du Doubs et des pistes de ski l'hiver.



ACCÈS

Train: à 3h de Paris, ligne TGV Paris-Lausanne gare de Frasne puis navette.





LES PLUS

- Chalet: 15 chambres de 1 à 8 places, total de 70 places.
- Gîte : 5 chambres de 2 à
- 4 places, total de 18 places. • 2 salles d'activités avec TV.
- 1 salle de séminaire de 70 places.
- 1 grande salle de jeux.
- Petit salon.
- Grande terrasse.
- Animations de soirée variées.
- À proximité : station de ski de Métabief, nombreux départs de ski de fond, lac Saint-Point.
- Animaux admis.



IDÉE SÉJOUR

5 jours - 4 nuits

5 Jours Triuits

320€

Ski de fond & découverte du milieu nordique

Vous aimez les montagnes du Jura ? Avec notre équipe, venez découvrir le massif sous de nouveaux angles.

Une demi-journée par jour de ski de fond, puis initiation au biathlon, chiens de traîneaux, raquettes à neige et saut à ski !

Informations et contact : reservations@ancef.com - 04 76 46 60 46

Maison de Molines



ACCÈS

Train: gare de Montdauphin-Guillestre (ligne de Briançon: train de nuit direct depuis Paris).





LES PLUS

- Ancienne ferme queyrassine : hôtel** (14 chambres).
- Gîte de séjour (13 places).
- Meublés confort en gestion libre (4 à 6 places).
- Bar, bibliothèque, grand salon.
- Sauna au feu de bois.
- Terrasse panoramique.
- Animations de soirées variées.
- À proximité: route des Saveurs et des Savoirs, Col de l'Izoard, lacs d'altitude, Mont Viso, 4 stations villages.
- Commerces à 800 m.
- Animaux admis hors activités.



IDÉE SÉJOUR

7 jours - 6 nuits

615 €



IDÉE SÉJOUR

7 jours - 6 nuits

à partir de **570 €**

Sur les traces des Quariates - ski de fond classique

Découvrez skis aux pieds le plus grand domaine nordique des Alpes du Sud à travers les hautes vallées du Parc du Queyras, sur des parcours variés s'échelonnant entre 1400 et 2600 m d'altitude.

En picorant les étoiles - randonnées accompagnées

Randonnez sous le soleil et les étoiles, dans les vallées et sur les sommets du Parc Régional du Queyras. Découvrez toute sa diversité biologique et géologique avec un accompagnateur du pays.

Maison de Saint-Julien



Train : gares de Grenoble et Valence TGV à 1h.





LES PLUS

- 70 couchages : 13 chambres de 2 à 7 lits.
- Hébergement insolite : tentes prospecteurs 6-8 places.
- · Grande terrasse.
- Barbecue.
- Salle d'activités.
- Salon TV.
- Cadre calme et reposant.
- Activités pleine nature, stations de ski de fond et alpin à proximité, grottes de Choranche, Réserve des Hauts Plateaux du Vercors.



IDÉE SÉJOUR

A partir de 1 nuit

Séjour Liberté

100€

Encore plus d'esprit nature avec notre hébergement en tente prospecteur! Equipées confortablement avec lits, table et poêle à bois, chaque tente peut accueillir jusqu'à 7 personnes. Ouverte toute l'année, notre base hébergement insolite dans le Vercors vous accueille de manière individuelle ou en groupe. Lors d'une étape ou d'un séjour, l'équipe vous propose une formule gestion libre, demi-pension et pension.

Informations et contact : reservations@ancef.com - 04 76 46 60 46

Maison de Manigod



Train: gare d'Annecy puis navette par autocar en saison.



LES PLUS

- Centre de vacances entièrement rénové et tout confort.
- 204 lits : 48 chambres de 2 à 5 lits, salle de bain et WC dans chaque chambre.
- 2 grandes salles de restaurant.
- 5 salles d'activités.
- 1 salle de détente.
- 1 salle audiovisuelle.
- Au pied des pistes du domaine skiable alpin de La Clusaz -Manigod et du domaine nordique de Beauregard.



5 jours - 4 nuits

590€



IDÉE SÉJOUR

5 jours - 4 nuits

Séjour en pension complète, incluant la location du matériel comprenant 2 jours de ski alpin (domaine Manigod et la Clusaz), 2 jours de ski nordique et 1 journée raquettes à neige.



Séjour en pension complète. De nombreuses activités sportives et culturelles à proximité : via ferrata, voile sur le lac d'Annecy, parapente, randonnées pédestres, VTT, visites (châteaux, fermes).

Maison de Matemale

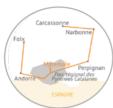


LES PLUS

- Animations de soirée.
- Salle d'activités avec scène de 100 m².
- Salon détente avec coin cheminée.
- Baby-foot, TV, accès WIFI.
- Local et matériel de ski.
- Location VTT/VAE.

ACCES

Train: gares de Perpignan ou Latour de Carol puis « Bus à 1 € ».



Perpignan des es Catalunes



IDÉE SÉJOUR

4 jours - 3 nuits

à partir de **291 €**



IDÉE SÉJOUR

7 jours - 6 nuits

446 €

Découvertes & plaisirs d'hiver

Découvrez les montagnes catalanes en raquettes, pratiquez le ski de fond à votre rtyhme ou appréciez une balade en chiens de traîneaux, et détendez-vous aux bains chauds!

Flore de nos montagnes

Votre accompagnateur vous délivrera les secrets des fleurs des champs, comestibles, toxiques ou médicinales. Au programme : photographie, observation et dégustation dans une ambiance conviviale.



Retrouvez tous nos séjours en ligne sur :

www.montagnesaunaturel.com

et suivez nous sur



Montagnes Au Naturel, une équipe à votre écoute :



DelphineResponsable
Réservations



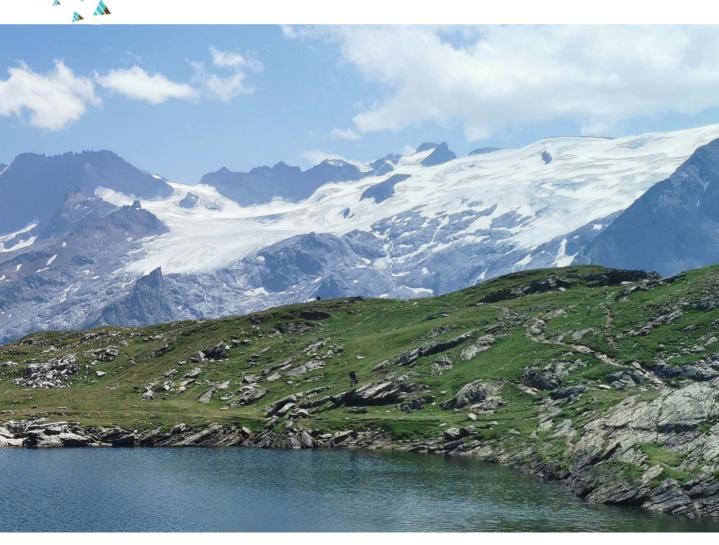
Marion Directrice



IsabelleAssistante
de direction



SophieResponsable
Communication





Montagnes Au Naturel, c'est aussi :

Des Séjours Groupes

Nos offres de séjours de groupe sont conçues pour les petits et les grands groupes, pour les familles, les amis, les clubs de randonnée, les associations ou les entreprises.

Pour des groupes constitués d'un **minimum de 10 personnes**, nous étudions avec vous des formules adaptées à vos envies et à votre budget. Nous vous proposons une expérience de montagne inoubliable en combinant des activités de plein air, des paysages à couper le souffle et des moments de détente.

Nos séjours de groupe incluent l'hébergement en gîte, chalet ou en village vacances, la restauration, l'encadrement par des guides professionnels passionnés et des activités adaptées à vos envies et votre niveau.



Nous vous proposons une grande variété de séjours adaptés à tous les niveaux et à tous les goûts. Que vous soyez une école primaire, un collège ou un lycée, nous avons des offres pour répondre à vos besoins. Nos séjours sont conçus pour permettre aux élèves de découvrir la montagne de manière ludique et éducative, tout en favorisant leur développement personnel. Nous proposons ainsi des activités variées, telles que la randonnée, l'escalade, le VTT, la raquette à neige, le ski alpin et nordique, ainsi que des activités culturelles, scientifiques et environnementales.

Les jeunes seront encadrés par des professionnels expérimentés et passionnés qui mettent tout en œuvre pour garantir la sécurité et le bien-être de tous les participants.

Nos programmes sur mesure permettent à chaque jeune d'acquérir une culture sportive, de découvrir le territoir montagnard et d'évoluer en groupe dans un environnement différent du leur.



« Séjour qui a correspondu à mes attentes, la chambre grand confort est très agréable, le thème séjour ski environnement m'a permis de pratiquer un ski hors-piste et de découvrir la pratique du ski et la montagne autrement dans une ambiance conviviale, à mon rythme et avec un moniteur qui nous a bien accompagné.

En conclusion je suis très contente de mon séjour. » Agnès V.

« J'ai été très satisfaite de mon séjour. J'ai trouvé tout ce que je recherchais : authenticité, hospitalité, sympathie, serviabilité, tradition, et bien évidemment la découverte de cette fabuleuse région. J'ai beaucoup aimé et déjà hâte d'y retourner. »

Nadia Z.









Notre équipe est à votre disposition pour l'organisation de vos séjours sur-mesure !

www.montagnesaunaturel.com reservations@ancef.com 04 76 46 60 46

Conformément à l'article R. 211-12 du Code du Tourisme, les extraits suivants sont intégralement reproduits

Article R211-3

Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés.

La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section

L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2

Article R211-4

Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que

1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;

2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ; 3° Les prestations de restauration proposées

4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement;

6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;

7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre mini-mal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;

8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier

de paiement du solde ; 9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8;

 10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ; 11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9,

R. 211-10 et R. 211-11;

12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; 13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport

aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

Article R211-5

L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel éléments

En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-6

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes

1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur

2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ; 3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement

touristique en vertu des réalementations ou des usages du pays d'accueil :

Les prestations de restauration proposées :

6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit 7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le

prix total du voyage ou du séjour 8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indica-

tion de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ; 9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes

à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;

10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;

11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur

12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés

13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ;

14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle 15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11;

16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle

du vendeur

17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation sous-crit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus

18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur;

19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou à défaut le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur :

b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de

20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4:

21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur

Article R211-8

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-9

Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis. et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception : -soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le rembour-

sement immédiat des sommes versées ; -soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son

Article R211-10

Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable avant pour obiet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-11

Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis

-soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix :

-soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4.





1 - Réservation et Inscription

L'inscription ou versement d'un acompte à l'un des voyages ou séjours Montagnes au Naturel implique l'acceptation des conditions de vente détaillées dans ce document.

Les réservations de séjours peuvent se faire par mail, par téléphone ou en ligne sur www.montagnesaunaturel.com. Une fois votre demande de réservation effectuée, votre séjour ne sera confirmé qu'après vérification des disponibilités, (sous 48h) et réception d'un acompte de 25%.

Le solde devra nous être versé au plus tard 21 jours avant le début du séjour, sans rappel de notre part. Nous nous réservons le droit de disposer de la place d'une personne qui n'aurait pas réglé le solde de son inscription dans ces délais, et ce, sans indemnité.

Il n'est pas envoyé accusé de réception du versement du solde.

En cas d'inscription à moins de 21 jours du début du séjour, la totalité du séjour doit être acquittée.

2 - Conditions d'annulation

Une annulation, quelle qu'en soit la date, ne dispense pas du paiement intégral des sommes dont vous êtes redevable. Toute modification ou annulation doit parvenir par courrier à l'association (le cachet de la poste faisant foi).

En cas d'annulation du client, les frais suivants seront appliqués :

- plus de 30 jours avant le début du séjour : 15 € de frais de dossier, non remboursables.
- de 30 à 21 jours : le montant de l'acompte, soit 25 % du coût du séjour.
- de 20 à 8 jours : 50% du montant du séjour.
- de 7 à 4 jours : 75 % du montant du séjour.

- moins de 72h avant le départ : 100% du montant du séjour. De notre part : l'ANCEF se réserve le droit d'annuler un départ si le nombre minimum de participants n'est pas atteint, ou par suite de conditions particulières (sécurité des voyageurs incertaine, force majeure, etc). Dans le cas d'une annulation pour nombre insuffisant de participants, l'ANCEF pourra vous proposer un séjour équivalent ou bien l'annulation du séjour. Celle-ci interviendra au plus tard 21 jours avant le début du séjour. Dans tous les cas, les participants se verront intégralement remboursés des sommes versées, mais ne pourront en aucun cas prétendre à une indemnité. Une solution de remplacement pourra également leur être proposée.

3 - Assurance-annulation

Elle doit impérativement être souscrite au moment de l'inscription. Son coût est de 4% du montant du séjour pour l'annulation-interruption-rapatriement de séjour. Elle vous remboursera des retenues indiquées au chapitre précédent. Renseignements complets et conditions du contrat sur demande. . Si vous ne souscrivez pas l'assurance annulation vous accepterez de garder à votre charge les retenues prévues au contrat.

4 - Bagages

Chaque participant a la responsabilité de ses propres bagages.

5 - Tarifs

Les tarifs indiqués sont des forfaits tout-compris et ne peuvent donner lieu à aucune déduction pour non-consommation ou non-utilisation des pres-

Aucun remboursement n'est accordé en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé.

Tous les prix indiqués sont calculés sur la base des tarifs, du taux de change et de la fiscalité en vigueur à la date de création du séjour. Ils sont susceptibles de subir des variations en cas d'évolution sensible de l'un des facteurs avant servi de base à leur élaboration

Les prix ne comprennent pas, sauf indication contraire sur votre confirmation ou facture

- le transport de votre domicile au lieu du séjour ou au lieu de rendez-vous pour les voyages.,
- les dépenses à caractère personnel,
- les mentions indiquées le cas échéant sur les brochures et fiches tech-
- l'assurance annulation
- l'adhésion ou Passeport Montagne,
- la taxe de séjour.
- le montant de la redevance ski de fond ou autres redevances.

6 - Responsabilité

L'ANCEF agit en qualité de mandataire de ses centres, et ne peut être confondue avec ces derniers qui conservent leur responsabilité propre, en particulier pour la non-exécution du contrat de leur part. Les centres étant seuls décideurs dans l'organisation pratique des séjours, toute modification dans les prestations, itinéraires, programmes, etc ... leur est seul imputable. La sécurité des activités organisées par le centre Ancef est conditionnée principalement à l'attention que vous porterez à respecter strictement les consignes qui vous seront données pour la préparation et pendant l'activité, mais également à une condition physique et des antécédents médicaux compatibles avec l'activité choisie.

Formalités : les renseignements donnés sur nos fiches techniques concernant les formalités de police, douane et vaccin pour les voyages à l'étranger, doivent être vérifiés par vos soins.

Toutes les informations figurant dans le guide Montagnes au Naturel concernant les services annexes : transport, gare SNCF, navette, etc... sont fournies à titre indicatif et sont susceptibles d'évolution. Il vous appartient de les vérifier en prenant contact auprès des compagnies concernées.

7 - Risques

Tout séjour de vacances à dominante sportive comporte une part de risque si minime soit-il. Chaque participant les assume en toute connaissance de cause, et notamment s'assure d'être apte à pratiquer l'activité choisie. Chacun s'engage à ne pas faire porter la responsabilité des accidents ou incidents pouvant survenir, à l'Ancef, aux différents prestataires ainsi qu'à l'encadrement. Ceci est également valable pour les ayant- droits et les membres de la famille. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et suivre les conseils donnés par l'encadrement ; nous ne pouvons être tenus pour responsable des accidents résultant de l'imprudence d'un membre du groupe.

Le manque de neige ou de mauvaises conditions climatiques ne sont pas des raisons valables d'annulation, ni de remboursement. En effet, nos centres prévoient des activités de remplacement.

8 - Animaux

Certains centres Ancef acceptent les animaux de compagnie, d'autres non : il vous appartient de vous renseigner auprès de nos services pour savoir si vous pouvez emmener ou non votre animal favori.

Les centres Ancef ne sont pas en mesure de recevoir des mineurs non accompagnés d'adultes sauf dans le cadre de groupe en centres de vacances.

Les séjours dans les centres Ancef sont ouverts à tous, à condition d'avoir réglé la cotisation annuelle d'un coût de 18 € par personne (36 € pour une famille à partir de 3 personnes, ou 9,50 € pour les jeunes de moins de 16 ans). Pour un 1,50 € de plus pour les jeunes, 2 € à partir de 16 ans et 4 € pour les familles, vous pouvez bénéficier de l'assurance Passeport Montagne (voir ci-dessous). Cette adhésion vous donne la qualité d'adhérent de l'association

11 - Autres assurances

L'Ancef a souscrit un contrat d'assurance collectif, au profit de ses membres. Cette carte, appelée Passeport Montagne est valable pendant toute la durée de l'adhésion (deux périodes de validité précisées sur le site Internet). Ce contrat vous couvre pour la pratique des loisirs de pleine nature à titre individuel, garantissant:

- votre responsabilité civile.
- les frais de recherche et de secours.
- les frais de premier transport, - les frais de rapatriement.
- Il n'est en aucune manière un contrat d'assistance.

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter sur la page www.passeport-

12 - Garanties

L'Ancef est titulaire d'un agrément de tourisme auprès de Atout France. n°IM038100039.

La garantie financière est assurée par l'Unat - FMS.

L'assurance responsabilité civile des organisateurs de voyages est assurée par: Les Mutuelles du Mans Assurances -19 rue Chanzy -72000 LE MANS.

Montagnes au Naturel 2023 -2024

est une publication de la Fédération Nationale pour le Développement des Sports et du Tourisme en Montagne dite ANCEF ANCEF, 10 avenue Général Champon - 38000 Grenoble - 04 76 87 81 47 - info@ancef.com

Agréments : tourisme IM038100039 - Jeunesse et Sports 38-06-033

Garant financier: UNAT – 8 rue César Franck – 75015 Paris

Assureur RCP: LXF Assurances - MMA - 31 rue Henri Barbusse - 26000 Valence - N° du contrat 111.515.961.

Directeur de publication : Vincent CHARPENTIER, président de l'ANCEF - Directrice de rédaction : Marion PATRY, directrice de l'ANCEF Assistants de rédaction : Delphine BLANC, Isabelle GLENAZ, Sophie BROUT Crédits photos (non contractuelles):

Maciej Rzeszuto- Gorfer - Getty Images -Pixabay - A.Villecourt - Lionel Pascale- La Drome tourisme- Isabelle Glénaz - Jean-Baptiste Fabry - Léo Gayola - Fabrice Amoros - Chartreuse Tourisme - OT Queyras - G. Vallot - Manosainz - Istock par Webu - Sophie Brout - Les Chalets du Mézenc - Anim'nature - Le Chalet du Ticou - Malik Khélifi - OT Pyrénées 2000 - La Capcinoise - Jean Claude Francès - Espace Mont d'Or et son personnel - Le Duchet - Stéphane Godin - Chalet des Campènes - Olivier Perret - Maison de Gaudissard - Eddy le belge - Olivier Prévosto - Centre La Matrassière - Thomas Martin - La Ruche - La Salle - La Bessannaise - Haute Maurienne Vanoise

Conception et réalisation : ANCEF, Elise GLENAZ - **Impression :** Rotimpres.



Montagnes au Naturel, un service de l'association ANCEF

Initialement créée pour le développement de la pratique des activités nordiques, l'ANCEF est devenue en 2016 Fédération Nationale pour le Développement des Sports et du Tourisme en Montagne (FNDSTM), dite « ANCEF ». Elle participe activement à la découverte du milieu de la montagne dans son ensemble à travers :



Une offre complète de séjours sportifs individuels et collectifs sur l'ensemble des massifs français et adaptée à chaque demande grâce à son service MONTAGNES AU NATUREL.

www.montagnesaunaturel.com



Une assurance pour la pratique des sports de pleine nature tout au long de l'année avec la carte PASSEPORT MONTAGNE proposée à l'ensemble de ses adhérents.

www.passeportmontagne.com



La promotion des activités nordiques auprès du grand public avec l'édition depuis plus de 50 ans d'une revue annuelle, devenue en 2017 « Présence Nordique » avec un tout nouveau design.

Magazine disponible en ligne www.presence-nordique.com







NOS OBJECTIFS

- Fédérer, promouvoir et coordonner les acteurs du tourisme avec lesquels nous œuvrons à la découverte du milieu montagnard d'une manière éducative, sportive et ludique pour tous.
- Agir en faveur de l'égalité pour tous à travers la pratique des sports de pleine nature, notamment celle des activités nordiques.
- Participer à la protection et à la sauvegarde du patrimoine naturel français.
- Promouvoir la pratique du sport comme vecteur de santé et de bien-être.
- ▶ Sensibiliser les pratiquants à la recherche d'une sécurité maximale dans les activités de pleine nature.

Séjournez Assurément



L'assurance pour vos sports de plein air et de montagne

LES AVANTAGES DE PASSEPORT MONTAGNE by ANCEF

- une assurance couvrant les activités sportives en montagne ou en plein air : randonnée, escalade, ski de fond, ski alpin, raquettes...
- valable toute l'année, durant vos vacances Montagnes au Naturel et lors de la pratique de vos loisirs individuels en montagne et en plein air
- valable dans le monde entier









Nos autres maisons d'accueil

Séjours possibles en demi-pension, pension complète, clés en main.



Avec notre école de sports

VTT Voile **Escalade** Tir à l'arc Canoë-kayak Rando équestre





Avec notre école de ski

Ski de fond Ski alpin **Biathlon** Raquettes Rando équestre Ski-joëring

Notre équipe d'une vingtaine de moniteurs permanents vous accompagne tout le long de vos séjours.

Nos équipements











Siège social 2 rue de la poudrière 25370 LES LONGEVILLES MONT D'OR 03.81.49.90.95 / contact@espacemontdor.com



O Doubs Chalets Rue de la Source du Doubs 25240 MOUTHE 03.81.49.42.45 / contact@o-doubs-chalets.fr